

GUIDE DES MOBILITES ERASMUS+ POUR LE PERSONNEL ET LES ETUDIANTS. Année 2026-2027



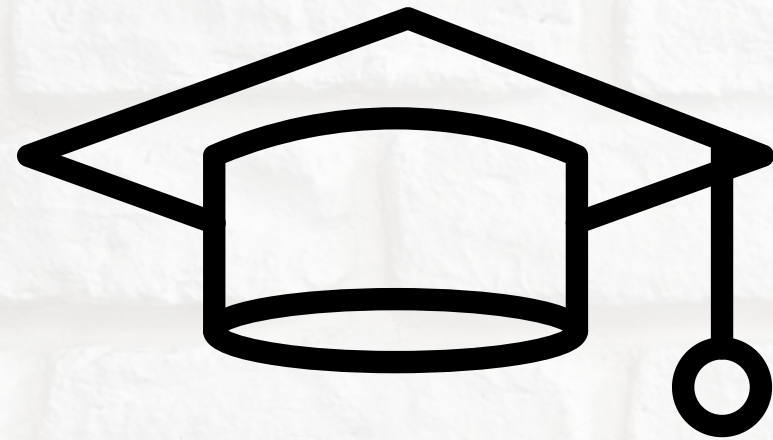
sebastien.tallieu@ac-toulouse.fr



Lycée Déodat de Séverac
26 boulevard Déodat de Séverac
31076 TOULOUSE Cedex

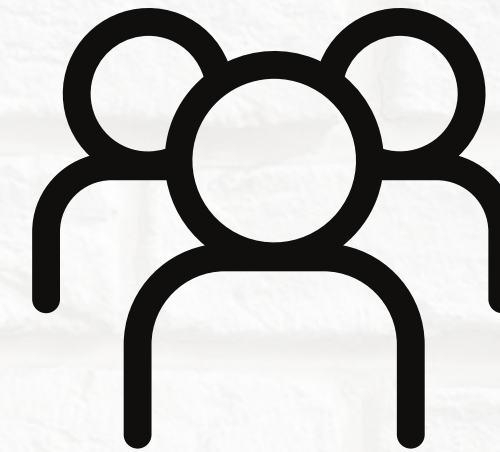


TYPES DE MOBILITES



Etudiants :

- **Mobilités de stage**
- **Mobilités d'études**



Personnels :

- **Mobilités de formation**
- **Mobilités d'enseignement**

DIFFERENTS GROUPES DE PAYS DE DESTINATION

Groupe 1

Allemagne, Autriche, Belgique,
Danemark, Finlande, France,
Irlande, Islande, Italie,
Liechtenstein, Luxembourg,
Pays-Bas, Norvège, Suède.

Groupe 2

Chypre, Espagne,
Estonie, Grèce, Lettonie,
Malte, Portugal,
Slovaquie, Slovénie,
Tchéquie.

Groupe 3

Bulgarie, Croatie,
Hongrie, Lituanie,
Macédoine du Nord,
Pologne, Roumanie,
Serbie, Turquie.



FORFAITS PAR DESTINATION

Montants frais de séjour étudiants :

Mobilité longue
durée :
2 mois minimum

Mobilité courte
durée :
5 à 14 jours

500 € / mois

Vers pays groupe 1.

450 € / mois

Vers pays groupes
2 et 3.

79 € / jour

Vers pays groupes 1,2
et 3.

FORFAITS PAR DESTINATION

Complément mobilité de stage (s'ajoute aux frais de séjour) :

Mobilité longue durée :
2 mois minimum.

150 € / mois.

————— Vers pays groupes 1, 2 et 3.

FORFAITS PAR DESTINATIONS

Complément financier inclusion:

Mobilité longue durée :
2 mois minimum.

250 € / mois.

Vers pays groupes 1,2 et 3.

Mobilité courte durée :
5 à 14 jours

100 €

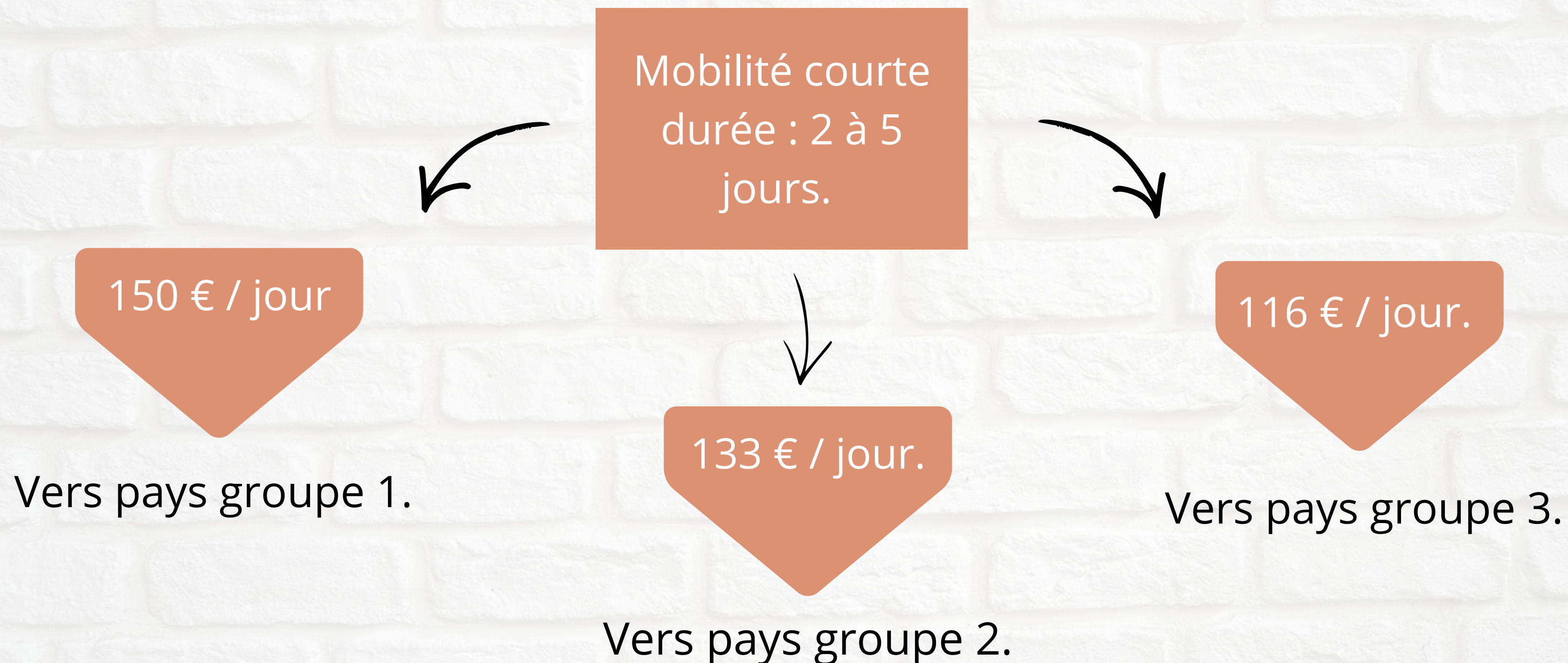
Vers pays groupes 1,2 et 3.

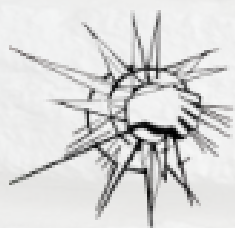
Critères pour le complément Inclusion

Critères d'inclusion	Justificatifs
* En situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD).	Attestation de décision MDPH ou attestation de maladie longue durée ou carte invalidité.
* Habitant dans une commune classée zone « France Ruralités Revitalisation » (FRR) : https://www.service-public.gouv.fr/simulateur/calcul/zonageFranceRuralitesRevitalisation	Justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, assurance habitation).
* Habitant à une adresse classée quartier prioritaire de la ville (QPV) : https://sig.ville.gouv.fr/	Justificatif de domicile (facture d'électricité, d'eau, assurance habitation).
* Boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 4 à 7.	Notification d'attribution de bourse nationale.
* Cas individuel pouvant relever de l'inclusion.	Attestation et justification par une assistante sociale.

FORFAITS PAR DESTINATION

Montants frais de séjour personnels :





Lycée polyvalent
Déodat De Séverac

FRAIS DE VOYAGE

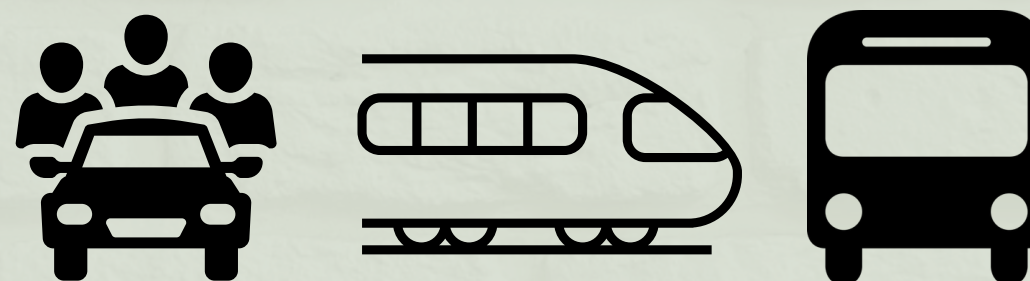
En plus des frais de séjour, vous recevrez une aide
unique au voyage Erasmus+

Frais de voyage standard



10 à 99 km : 28 €.
100 à 499 km : 211 €.
500 à 1999 km : 309 €.
2000 à 2999 km : 395 €.
3000 à 3999 km : 580 €.
4000 à 7999 km : 1188 €.
Plus de 8000 km : 1735 €.

Frais de voyage écoresponsable



10 à 99 km : 56 €.
100 à 499 km : 285 €.
500 à 1999 km : 417 €.
2000 à 2999 km : 535 €.
3000 à 3999 km : 785 €.
4000 à 7999 km : 1188 €.
Plus de 8000 km : 1735

Calculez la distance qui
sépare Toulouse de
votre ville d'accueil :

[https://erasmus-
plus.ec.europa.eu/resou
rces-and-tools/distance-
calculator](https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator)

STA

Mobilité d'enseignement Erasmus + Staff Mobility for Teaching Assignment

Mission d'enseignement dans une université partenaire

8^H

de cours minimum

2 À 5

jours d'enseignement
consécutifs

Conditions d'éligibilité :

- Être enseignant ou personnel habilité à enseigner
- Université avec un accord Erasmus+ signé et valide



Donner un cours, un atelier,
des travaux pratiques



Donner un "cours" de promotion pour
étudier à Toulouse, une conférence grand
public, faire une visite d'établissement



STT

Mobilité de formation Erasmus + Staff Mobility for Training

Formation ou perfectionnement de compétences dans un établissement ou une organisation étrangère

- Job shadowing (stage d'observation)
- Staff weeks (stage de formation)
- Winter/Summer/Spring school (ex: "école d'été")
- Workshops/Ateliers

2 À 5

jours de formation
consécutifs

Conditions d'éligibilité :

- Être personnel académique ou administratif.



Suivre un cours, un atelier, des travaux pratiques ou observation en situation de travail



Assister à une conférence, créer ou renforcer une coopération, faire une visite d'établissement



LES DEMARCHES

AVANT la mobilité :

- Convention de stage.
- Contrat financier.
- Contrat pédagogique.
- RIB.
- Justificatif de domicile si éligible au complément inclusion au titre de FRR ou politique de la ville.
- Carte européenne d'assurance maladie.
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Attestation d'assurance accident du travail : « individuelle accident ».

 **Versement de l'acompte :
75% du montant de la Bourse.**

APRES la mobilité :

- Attestation de présence.
- Copie des billets d'avion, de train ou de bus.
- Rapport du participant en ligne.

 **Versement du solde : 25%
du montant de la Bourse.**